

Questions internationales

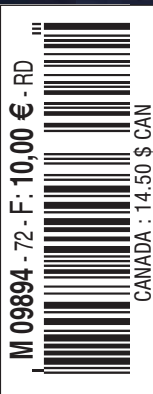
Poids et influence de l'UE dans le monde
L'Europe de l'automobile
Le Yémen : transition ou chaos ?
Retour sur la question circassienne

La mer Noire espace stratégique



**Russie, Ukraine,
Turquie, Union
européenne,
OTAN, Crimée...**

N° 72 Mars-avril 2015



 La
documentation
Française 

L'actualité internationale décryptée par les meilleurs spécialistes



10 €

En vente en kiosque,

chez votre libraire,
sur www.ladocumentationfrancaise.fr
et par correspondance :
DILA, 26 rue Desaix – 75727 Paris cedex 15

Abonnement à 6 numéros : 50 €

Tarif spécial étudiants et enseignants : 41€

Conseil scientifique

Gilles Andréani
Christian de Boissieu
Yves Boyer
Frédéric Bozo
Frédéric Charillon
Jean-Claude Chouraqui
Georges Couffignal
Alain Dieckhoff
Julian Fernandez
Robert Frank
Stella Gervas
Nicole Gnesotto
Pierre Gresser
Pierre Jacquet
Christian Lequesne
Françoise Nicolas
Marc-Antoine Pérouse de Montclos
Fabrice Picod
Jean-Luc Racine
Frédéric Ramel
Philippe Ryfman
Ezra Suleiman
Serge Sur

Équipe de rédaction

Rédacteur en chef
Serge Sur
Rédacteur en chef adjoint
Jérôme Gallois
Rédactrices-analystes
Céline Bayou
Ninon Bruguère
Secrétaire de rédaction
Anne-Marie Barbey-Beresi
Anne Biet Cottelloni
Traductrice
Isabel Ollivier
Secrétaire
Marie-France Raffiani
Stagiaire
Sarah Viallefont

Cartographie

Thomas Ansart
Patrice Mitrano
Antoine Rio

(Atelier de cartographie de Sciences Po)

Conception graphique

Studio des éditions de la DILA

Mise en page et impression

DILA

Contacter la rédaction :

QI@dila.gouv.fr

Retrouver

Questions internationales sur :



Questions internationales assume la responsabilité du choix des illustrations et de leurs légendes, de même que celle des intitulés, chapreaux et intertitres des articles, ainsi que des cartes et graphiques publiés.

Les encadrés figurant dans les articles sont rédigés par les auteurs de ceux-ci, sauf indication contraire.

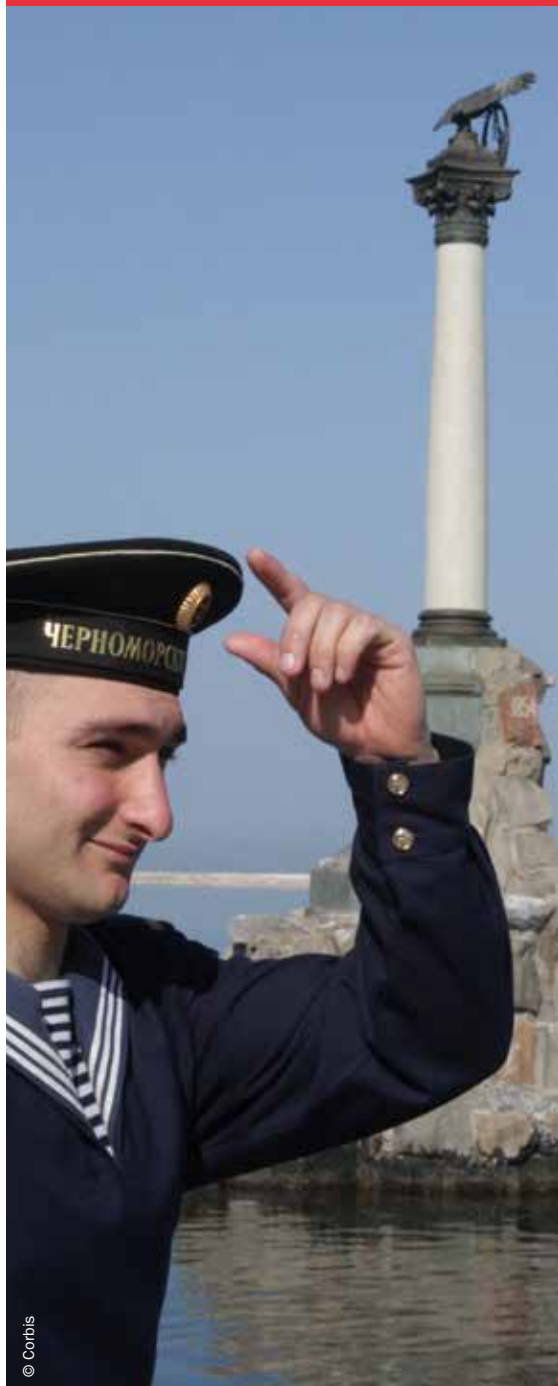
La mer Noire, cette inconnue : ainsi aurait-on pu titrer le présent dossier, tant en Europe occidentale cet espace est ignoré, alors même que l'Union européenne en est riveraine grâce à la Bulgarie et à la Roumanie, alors même que les crises qui l'ont affecté récemment – Géorgie, Ukraine en particulier – l'intéressent et le mettent en cause sinon en danger. La mer Noire, l'ancien Pont-Euxin, appartient en outre à l'histoire la plus ancienne de l'Europe. Ses côtes ont vu déferler au long des temps conquérants et invasions, et ses rivages sont des points de contact entre civilisations multiples, dont les héritages subsistent sur ses bords, en bloc ou en détail. Il est vrai qu'elle a longtemps semblé périphérique par rapport aux grands affrontements ou courants des relations internationales, qu'il s'agisse de l'opposition Est-Ouest, du monde musulman et du monde chrétien, de l'Europe et de l'Asie, de l'Occident et de l'Orient. Périphérie politique, mais aussi point aveugle ou œil du cyclone : il suffit de regarder les cartes. Istanbul, Marioupol, Odessa, Sébastopol, Tbilissi sont des villes qui, à divers égards, sont devenues familières aux médias et qui n'évoquent pas la douceur des lieux de vacances.

C'est donc à l'espace mer Noire que s'attache la présente livraison de *Questions internationales*, étant entendu que les territoires adjacents en font partie et même dominant cette mer quasi fermée. Ces territoires relèvent d'États qui ont tous connu d'importantes transformations au cours du xx^e siècle, voire de ses dernières décennies pour nombre d'entre eux. La Turquie fait même figure d'« ancien » dans ce contexte, puisque sa métamorphose de puissance impériale en État-nation est presque séculaire, alors que la Russie, renaissant de la défunte URSS, a récemment vu la quitter plusieurs des républiques de l'ex-URSS, Géorgie, Ukraine, tandis que des vassaux s'émancipaient – la Bulgarie, la Roumanie. La Russie a conservé ou retrouvé cependant quelques dépendances sur ou à proximité de ces rivages, l'Abkhazie, la Crimée, la Transnistrie. Des puissances extérieures sont également apparues, l'Union européenne, les États-Unis. À la coexistence un peu languide entre URSS et Turquie s'est donc substituée une relation plus complexe entre États divers, plus méfiants, voire hostiles les uns aux autres que rassemblés par une vision commune de la mer Noire et de son avenir.

Pour les rubriques récurrentes, les « Itinéraires de *Questions internationales* » restent autour de la mer Noire en s'intéressant à la diaspora circassienne, que les vicissitudes de l'histoire ont dispersée sur ses bords. Les « Documents de référence » prolongent également le dossier en illustrant sa profondeur historique. Les « Questions européennes » s'interrogent sur le poids de l'Union dans le monde et, dans un autre registre, sur le renouveau de l'industrie automobile. Les « Regards sur le monde » s'attachent au Yémen et aux contrecoups du printemps arabe dans ce pays. « Les questions internationales à l'écran » ne quittent pas un univers guerrier avec la représentation ambiguë de la guerre du Vietnam par le cinéma américain.

Questions internationales

DOSSIER...



© Corbis

La mer Noire, espace stratégique

4 Ouverture – Le réveil de la mer Noire

Serge Sur

14 L'espace mer Noire : conquêtes et dominations, de l'Antiquité à nos jours

Stella Ghervas

29 Les conflits infra-étatiques dans la région de la mer Noire

Baptiste Chatré

39 La Russie et la mer Noire : entre récit géopolitique et mythologie identitaire

Kevin Limonier

50 Les tribulations de l'Union européenne dans l'espace mer Noire

Jean-Sylvestre Mongrenier

61 L'évolution des enjeux américains dans l'espace mer Noire

Igor Delanoë

71 **Gazoducs : les tubes errants de la mer Noire**

Céline Bayou

Et les contributions de

*Adeline Braux (p. 58),
Gilles Lericolais (p. 69)
Benoît Lerosey (p. 37 et 79)
Jean Marcou (p. 26)
et Jean-François Pérouse (p. 46)*

Questions **EUROPÉENNES**

84 **Vers un déclin du poids et de l'influence de l'Union européenne dans le monde**

Pierre Verluise

93 **L'Europe de l'automobile : à l'aube d'un renouveau ?**

Marc Prieto

Regards sur le **MONDE**

100 **Yémen : panne de transition et polarisation confessionnelle**

Laurent Bonnefoy

ITINÉRAIRES

de *Questions internationales*

107 **La question circassienne**

Régis Genté

Les questions internationales à **L'ÉCRAN**

111 **États-Unis et Vietnam : le cinéma de guerre américain entre bonne et mauvaise conscience**

Jacques Viguier

Documents de **RÉFÉRENCE**

116 **La mer Noire, espace de conflits**

*Plutarque, Racine, Albert Sorel,
comte de Ségur et
sous-lieutenant Berquin (extraits)*

Les questions internationales sur **INTERNET**

124

Liste des **CARTES** et **ENCADRÉS**

ABSTRACTS

125 et 126

Le réveil de la mer Noire

Pendant les quelque quatre décennies de la guerre froide, la mer Noire est apparue comme un espace périphérique, une sorte de muraille maritime entre deux rives : d'un côté, la Turquie et l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) sur la rive sud ; de l'autre, le pacte de Varsovie, les riverains de l'Est et de la rive nord appartenant à l'URSS ou étant placés sous sa houlette. Le contrôle des détroits turcs, Bosphore et Dardanelles, l'isolait du reste du monde. Les restrictions navales résultant de la convention de Montreux de 1936¹ limitaient son accès aux marines de guerre extérieures, cependant que sa situation stratégique enclavée risquait d'en faire une souricière pour des entreprises aventurées. Les rives méridionale et septentrionale étaient séparées, étanches l'une à l'autre.

Ainsi cadenassée, la mer Noire a été une mer fermée, une mer dormante, un peu l'espace du *Rivage des Syrtes*². Le conflit Est-Ouest, si vibrant dans d'autres régions, y était comme gelé – et le terme « conflit gelé » anticipe nombre de conflits locaux actuels sur ses bords, pour lesquels le temps semble arrêté mais qui restent gros d'affrontements armés dangereux. Le *Rivage des Syrtes*, c'était pour l'imaginaire de Julien Gracq l'espace d'un « ennui supérieur », d'une décadence au ralenti, de côtes abandonnées, de ruines solitaires, dont le réveil était brutal, sanglant, catastrophique pour la Seigneurie d'Orsenna – une sorte de sommeil prolongé qui brutalement débouche sur un retour de la guerre entre deux riverains et sur la destruction de la Seigneurie.

La mer Noire n'est pas à l'origine de la décomposition de l'URSS. Elle n'a pas ensuite été l'objet d'affrontements majeurs entre riverains ou puissances extérieures. Mais elle a connu nombre de secousses locales qui ont impliqué les pays des rives septentrionale ou orientale, Géorgie³, Russie, Ukraine spécialement. La stratégie n'est pas nécessairement guerrière et les mouvements de fond qui ont affecté et affectent l'espace mer Noire ne sont guère comparables à l'intensité et à la violence qui ont marqué la destruction de la Yougoslavie par exemple. Pour être de basse intensité, les affrontements armés n'en comportent pas moins de grands enjeux. Ils ajoutent un nouveau volet à l'ancienne question d'Orient⁴, et la mer Noire est leur épice. Les États riverains sont les premiers acteurs et victimes des tensions et conflits qui l'affectent. Peuvent-ils en faire, et comment, un espace de paix ?

L'espace mer Noire, entre terre et mer

On ne s'intéresse – « on » tout particulièrement en Europe occidentale – qu'assez peu à la mer Noire⁵. La perception de son réveil est épistémologique et parcellaire. Elle se limite trop souvent à la médiatisation de tensions locales lorsqu'elles comportent des passages à l'acte armés, et s'évanouit lorsqu'un semblant de paix précaire est rétabli. L'espace mer Noire mérite cependant d'être considéré dans son ensemble et ses

¹ Convention du 20 juillet 1936 concernant le régime des détroits. Sur cette question, voir l'encadré p. 47 dans le présent dossier.

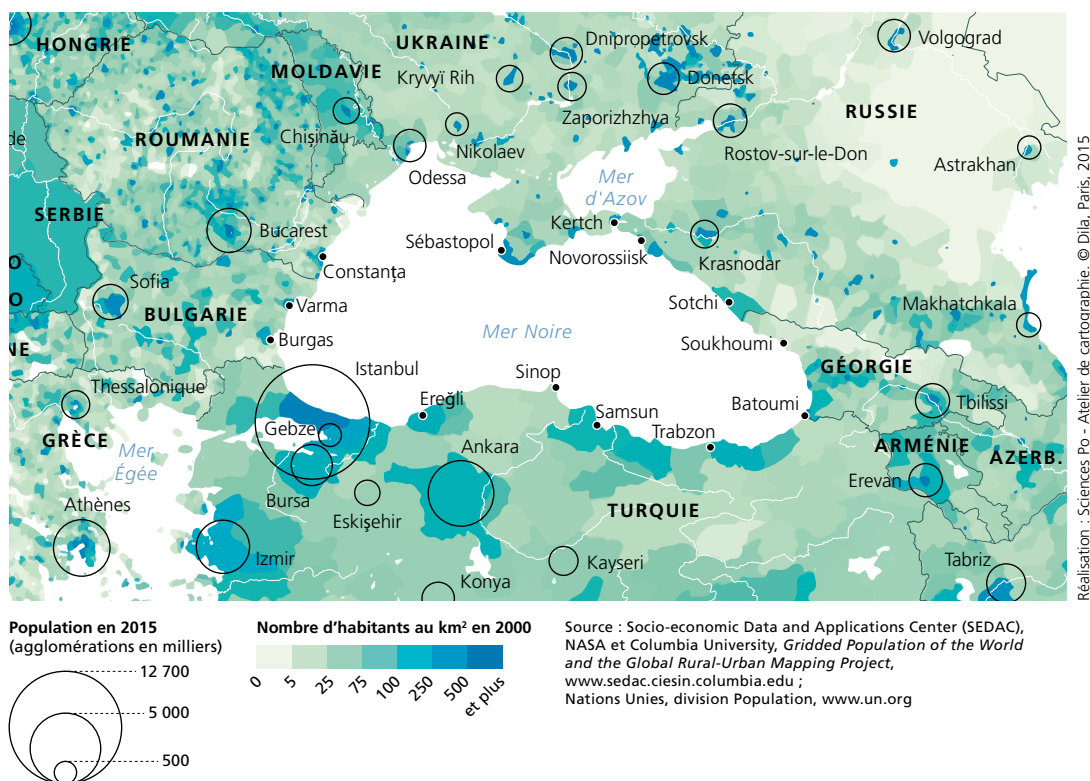
² Julien Gracq, *Le Rivage des Syrtes*, 1951.

³ Voir *Analyse, interprétation et conséquences des événements militaires en Géorgie* (août 2008), collectif, *Cahier Thucydide*, n° 9, 2010 (www.afri-ct.org/Analyse-interpretation-et).

⁴ Albert Sorel, *La Question d'Orient au XVIII^e siècle*, 1889.

⁵ Voir cependant Baptiste Chatré et Stéphane Delory (dir.), *Conflits et sécurité dans l'espace mer Noire. L'UE, les riverains et les autres*, Centre Thucydide, 2009.

Densité de population et principales agglomérations autour de la mer Noire



différents défis mis en relation. Ils mobilisent certes les riverains, mais ils intéressent l'Europe tout entière, ainsi que les grandes puissances extérieures. L'Union européenne en est devenue riveraine, ses membres y jouent également leurs partitions particulières. Les États-Unis y sont très actifs, spécialement en termes politiques et de sécurité. L'espace mer Noire, c'est autant la masse aquatique qui la constitue que les territoires qui la bordent.

Si la mer Noire est l'épicentre des affrontements actuels, elle n'est pas pour autant leur hypocentre, car les questions terrestres sont les plus importantes. L'espace mer Noire confirme cette donnée : la terre domine la mer. Même lorsque l'espace maritime est directement concerné, c'est le fond de la mer qui importe, pour y faire passer des tubes, ou encore le plateau continental, sol et sous-sol du socle continental qui prolonge le territoire solide sous les eaux et permet d'étendre son emprise au-delà de la mer

territoriale⁶. La mer Noire retrouve dans une certaine mesure le rôle de communication de tout espace maritime, et les passages sous-marins et terrestres peuvent ignorer les détroits, désenclaver la zone, mais les tensions et conflits ont avant tout des origines et des enjeux terrestres.

Ce n'est pas à dire que l'espace liquide est marginal. Tout au contraire, il est important, mais important d'abord par sa fragilité. Mer fermée, la mer Noire est polluée, elle est livrée aux déchets des riverains, menacée d'eutrophisation, et ses perspectives ne sont guère prometteuses. La tendance générale des populations à s'installer sur les côtes, les exigences du développement économique de riverains rarement sensibles aux exigences de l'environnement, la possibilité d'exploitations minières dans le sous-sol de la mer, tout cela accroît la

⁶ *Questions internationales*, n° 14, « Mers et océans », juillet-août 2005.

pression et les risques pour la qualité des eaux. Le débouché d'un grand fleuve comme le Danube, partagé en outre entre la Roumanie et l'Ukraine, ajoute à la pollution côtière.

L'espace liquide est important ensuite sur le plan stratégique, puisque passer par la mer est souvent le chemin le plus aisé pour atteindre un adversaire ou un partenaire. On se souvient que, lors de la guerre entre la Géorgie et la Russie en 2008, des responsables russes observèrent que s'ils avaient disposé d'un navire de type *Mistral*⁷, alors en commande en France, l'invasion de la Géorgie aurait été beaucoup plus rapide. La convention de Montreux, en accordant des droits particuliers aux riverains, confère à la base navale de Sébastopol, toujours restée sous contrôle russe, un avantage considérable qui fait de la Russie la principale puissance maritime de la région et la met à portée de tous les rivages de la mer Noire.

Tensions et conflits

Ceux qui éclatent aujourd'hui de façon épisodique autour du démantèlement de l'URSS sont sans commune mesure avec les tribulations qu'a connues la mer Noire depuis l'Antiquité jusqu'à la guerre froide. Espace de confins sous domination grecque, romaine puis byzantine, lieu mythique de la Toison d'or⁸, le Pont-Euxin ou Pont a été aussi bien cul-de-sac des empires que champ d'affrontement entre eux, et objet de vagues successives d'invasions. Au cours des siècles, la composition ethnique, culturelle des groupes humains établis sur ses côtes s'est modifiée et enrichie, au prix de nombreux massacres, expulsions, réductions en esclavage... Il en reste, recouverte par les structures étatiques qui se sont progressivement imposées, une mosaïque de populations et de minorités, au moins sur les rives Nord et Est. États et nations ne coïncident qu'imparfaitement, source de crises qui trouvent leur paroxysme en Crimée.

⁷ On sait que la livraison par la France à la Russie de deux navires de type *Mistral*, transporteurs de troupes et de matériel, a été suspendue à la suite des événements survenus en Ukraine en 2014.

⁸ Située en Colchide, espace de l'actuelle Géorgie.

L'héritage de la décomposition de l'URSS

Si l'on compare la Méditerranée⁹ et la mer Noire qui la prolonge, on observe des ressemblances et des différences. Les deux sont fermées ou semi-fermées, les deux ont une rive septentrionale et méridionale opposées. Pour la Méditerranée, la rive sud est à dominante musulmane et arabe, avec l'enclave israélienne, la rive nord à dominante chrétienne, avec quelques façades musulmanes, l'Albanie, les rives ouest et sud de la Turquie. Mais, pour la Méditerranée, la rive nord est globalement paisible, avec des États-nations dont les frontières ne sont guère contestées, sauf situations marginales, Gibraltar, Chypre par exemple. La décomposition de la Yougoslavie a parachevé la consécration d'États-nations. En revanche, la rive sud, quoique principalement arabe, est marquée par la fragilité, l'instabilité et, pour certains observateurs, par l'absence de légitimité de plusieurs États riverains, d'origine récente, postcoloniale.

Pour la mer Noire, c'est la rive méridionale, dominée par la Turquie héritière de l'Empire ottoman, devenue État-nation, qui est aujourd'hui stable. En revanche, les rives septentrionale et orientale, affectées par la chute de l'URSS et les difficultés de la Russie, connaissent instabilité et affrontements, parfois larvés, parfois actifs. Depuis le XVIII^e siècle, sa vie était animée par l'affrontement entre l'Empire russe et l'Empire ottoman, le premier imposant progressivement son emprise sur la rive nord, le second cédant par morceaux ses possessions européennes. En jeu, le contrôle des détroits, route obligée vers la Méditerranée, voire la maîtrise de Constantinople-Istanbul au profit de la Russie. Puis, comme on l'a vu, une certaine neutralisation, un *modus vivendi* entre les deux rives s'était établi. La chute de l'URSS l'a fait voler en éclats, et le réveil de la mer Noire est agité.

Ce réveil, il passe par la métamorphose de certains riverains, par les tribulations de la naissance ou renaissance d'autres. Métamorphose de la Bulgarie et de la Roumanie, États surgis de la décomposition de l'Empire ottoman au

⁹ *Questions internationales*, n° 36, « La Méditerranée : un avenir en question », mars-avril 2009.

xix^e siècle, qui sortent de la vassalisation soviétique pour un changement profond d'organisation politique, juridique, économique, sociale et pour devenir membres de l'OTAN et de l'Union européenne. Tribulations d'anciennes républiques de l'URSS, Géorgie, Moldavie, Ukraine, qui aspirent à suivre le même chemin, mais se heurtent à divers obstacles. Tous ces riverains sont en voie de dépopulation et corrompus, donc fragiles. Le repli de l'URSS s'est en outre accompagné du maintien ou de la formation d'enclaves soutenues par la Russie, largement contestées sur le plan international et au statut incertain et précaire : la Transnistrie entre la Moldavie et l'Ukraine, l'Abkhazie sur la côte géorgienne, sans parler de l'Ossétie du Sud...

S'agit-il de résidus d'un empire ou de relais pour un retour de la Russie ? S'y ajoute la présence de minorités russophones dans plusieurs des nouveaux États riverains. Les perceptions à ce sujet sont très opposées. Certains considèrent que la Russie doit être repoussée et maintenue aussi loin que possible, d'autres qu'elle a des intérêts légitimes, historiques, culturels, économiques, stratégiques que l'on ne doit pas méconnaître. On y reviendra lorsqu'on s'interrogera sur les perspectives d'un retour à la paix et à la stabilité de la région de la mer Noire. Si l'on considère simplement les faits, il semble difficilement contestable que la Russie a été poussée dans ses retranchements par la pression américaine, accompagnée de celles de l'OTAN et de l'Union européenne¹⁰.

Qu'attendent de la Russie les États-Unis et l'Union européenne ? Leur politique est pour le moins ambiguë. La diabolisation de Vladimir Poutine par les médias occidentaux contraste fortement avec leur tolérance à l'égard de la Chine, guère plus généreuse en matière de droits de l'homme. Cette diabolisation est peut-être légitime au regard des valeurs occidentales, mais il n'est pas certain qu'elle soit conforme aux intérêts de l'Europe. Et les pays membres de l'OTAN trouvent bien moins à redire lorsqu'un des leurs, la Turquie, occupe militairement une partie de Chypre, État membre de l'Union européenne depuis 2004, et construit un mur au cœur de sa capitale, Nicosie,

que lorsque la Russie annexe la Crimée, au cœur de la mer Noire.

Un point de fixation, la Crimée

Presqu'île ou promontoire avancé en mer Noire, la Crimée en est le centre et permet son contrôle. Ce n'est pas un hasard si la ville de Sébastopol est la base navale la plus importante de la région. La Russie a tout fait pour la conserver quand bien même la Crimée était rattachée depuis 1954 à l'Ukraine, alors république soviétique, et était demeurée ukrainienne après l'indépendance du pays à la suite de la disparition de l'URSS. Ajoutons qu'une grande majorité de sa population est russophone et que son territoire a été conquis par la Russie au cours du xviii^e siècle. Ce n'est pas non plus un hasard si, au xix^e siècle, les Britanniques et les Français, appuyés par l'Empire ottoman, ont entrepris une expédition navale et terrestre pour détruire la base de Sébastopol afin de freiner l'expansion de la Russie vers la Méditerranée.

En protégeant au passage l'Empire ottoman en cours de décadence, ils garantissaient les voies de communication entre le Royaume-Uni, l'Égypte et l'empire des Indes. L'intervention des puissances extérieures en mer Noire supposait cependant l'accord de l'Empire ottoman, maître des détroits, cas d'école pour la géopolitique. Après un retournement d'alliance contre les franco-britanniques, il bloquait durant la Première Guerre mondiale leur connexion avec la Russie, entraînant l'échec sanglant de l'expédition des Dardanelles. Par la suite, la Turquie signait la convention de Montreux, déjà évoquée, dont l'un des résultats a été d'écarter largement de la mer Noire les puissances navales extérieures, en faisant de cette mer une chasse gardée des riverains, Turquie et URSS.

Les États-Unis ne sont pas partie à cette convention, attachés qu'ils sont à la liberté de navigation, y compris pour les navires de guerre dans les mers territoriales. Bien que la Turquie soit membre de l'OTAN, elle a toujours été réservée à l'égard de la présence de flottes extérieures en mer Noire et demeure un gardien vigilant de la convention. On note sa prudence et sa réserve dans les différents conflits qui ont agité l'ancienne URSS sur les rivages de cette mer. Il semble clair que, même

¹⁰ John J. Mearsheimer, « Why the Ukraine Crisis is the West's Fault: The Liberal Delusions That Provoked Putin », *Foreign Affairs*, septembre-octobre 2014, p. 77-89.

de façon discrète, elle préfère que Sébastopol soit une base russe plutôt qu'une base de l'OTAN, c'est-à-dire américaine, ce qui n'aurait pas manqué d'arriver si l'Ukraine et la Géorgie avaient pu rejoindre l'OTAN. La situation actuelle aboutit soit à un condominium russo-turc sur la mer Noire, soit à un face-à-face avec la Russie, plus équilibré que si les États-Unis la contrôlaient comme ils le font de la Méditerranée, grâce à la présence de leur VI^e flotte.

Le retour de la Crimée à la Russie est loin de reposer sur des raisons purement géopolitiques. La péninsule est comme un modèle réduit et un concentré de l'espace mer Noire dans son ensemble. Elle est aussi un symbole de l'identité russe, par sa population, par son histoire, par le récit national d'un empire qui entreprend de se transformer en État-nation. Les conditions de ce retour sont vivement critiquées en Occident et ailleurs, au nom de l'inviolabilité des frontières, principe juridique, et de leur stabilité, principe politique. Mais personne n'a pu démontrer de façon irréfutable que la Russie avait envahi la Crimée avant le référendum d'indépendance, devenu un référendum de rattachement. Quant à la stabilité des frontières, il ne faut pas confondre leur inviolabilité avec leur intangibilité. L'histoire de l'Europe depuis plus de deux décennies montre que les frontières ont à l'inverse été très instables, avec la réunification allemande, la dislocation de la Yougoslavie, la séparation de la Slovaquie et de la République tchèque.

L'affaire du Kosovo a quant à elle montré que des pays membres de l'OTAN n'hésitaient pas à recourir à la force, sans habilitation du Conseil de sécurité, pour provoquer sa sécession de la Serbie, malgré la vive opposition de la Russie. Suivant l'argumentaire russe, c'est cette affaire qui a entraîné les répliques russes, en Géorgie, voire en Ukraine. L'origine immédiate de ces interventions est cependant spécifique à chacune de ces situations. Dans le cas de la Géorgie, une tentative malencontreuse de la présidence¹¹, appuyée

par certains milieux américains¹², de reprendre le contrôle de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie a provoqué le conflit. Quant à l'Ukraine, était-il besoin de conclure un accord d'association avec l'Union européenne qui écartait la Russie, alors qu'elle est un partenaire économique essentiel de cette ancienne république soviétique ? La rivalité entre cet accord d'association et l'accord de libre-échange en voie de négociation entre l'Ukraine et la Russie a littéralement mis le feu aux poudres.

Cet accord fait basculer l'Ukraine dans l'espace économique de l'Union, imposant ses standards de production qui sont de plus en plus ceux de l'OTAN. Logique bureaucratique européenne un peu aveugle, calcul américain visant à repousser la Russie¹³, esprit de revanche d'anciens États vassaux de l'URSS¹⁴ ? L'action couverte de la Russie, tendant soit à une partition de l'Ukraine soit au maintien d'une capacité de pression sur le pays lui permettant de faire valoir ses intérêts, en a découlé. La propagande médiatique s'est déployée des deux côtés et il est bien difficile de conduire une analyse indépendante et sereine. Les passions locales l'emportent, les puissances extérieures ne parviennent pas aux compromis diplomatiques nécessaires. Cependant, il semble que l'Ukraine doive oublier la Crimée : on ne reconnaîtra pas le rattachement, pas davantage que l'on ne reconnaît la République turque de Chypre, mais la Russie ne quittera plus la Crimée.

Faire de la mer Noire une zone de paix ?

« Comment en est-on arrivé là ? » Cette question désolée posée par Bethmann-Hollweg, chancelier de Guillaume II, à son prédécesseur Bernhard von Bülow¹⁵ après la

¹¹ Le Président Saakachvili a vainement tenté en 2008 de reprendre le contrôle de l'Ossétie du Sud par les armes, suscitant l'intervention russe en Géorgie.

¹² Représentés par le sénateur John McCain, alors candidat à la présidence des États-Unis, qui déclara au plus fort de la crise : « Nous sommes tous Géorgiens. » Il est vrai que le soutien américain a été en réalité très modeste.

¹³ Le rôle de Victoria Nuland, secrétaire d'État adjoint aux Affaires asiatiques et européennes de l'administration Obama et proche du courant néoconservateur, a été souvent souligné.

¹⁴ La Pologne, les pays baltes spécialement.

¹⁵ *Mémoires du chancelier prince de Bülow*, 1931.

déclaration de guerre allemande en 1914, on peut la reposer à propos de l'Ukraine et de la Russie aujourd'hui. Sans doute les événements sont de moindre gravité et le risque d'une conflagration européenne maîtrisé. Mais la contradiction entre le cours pacifique des relations interétatiques en Europe après l'affaire yougoslave et la brutale flambée de violence en son cœur met en cause à la fois l'esprit paneuropéen issu du processus d'Helsinki, avant même la chute de l'URSS, et les valeurs de l'Union européenne, valeurs de paix et de réconciliation. Les propos alarmistes tenus par certains dirigeants des nouveaux États membres, Pologne et pays baltes, la logique de confrontation qu'ils préconisent avec la Russie tendent à l'inverse à faire de l'Union le bras civil mais coercitif de l'OTAN, alors que l'Ukraine n'en est même pas membre, à recréer des lignes de clivage en Europe qui impliqueraient la mer Noire.

Pourquoi revenir en arrière ? À chacun des protagonistes sa mémoire historique. Pour l'OTAN et ses membres, c'est la guerre froide. Pour la Russie, c'est la Grande Guerre patriotique contre l'agression venue de l'Ouest. Pour l'Ukraine, ce sont les exactions multiples de la soviétisation stalinienne. Ces mémoires ont en commun, d'une part, d'être anachroniques, d'autre part, d'être tournées vers le passé, ses frustrations, humiliations, confrontations – exactement l'inverse de l'intérêt autant que des valeurs de l'Union européenne, exactement aussi l'inverse de l'intérêt individuel de chacun des pays européens en cause. On mobilise certes plus facilement les opinions publiques sur des peurs et des rancœurs que sur des projets, sur le passé que sur l'avenir. Tout se passe comme si l'histoire devait se dérouler à l'envers, revenir au XIX^e siècle, comme s'il fallait mettre les morts à table et non du passé faire table rase, ainsi qu'a su le faire la construction européenne en ses commencements. Alors, à qui profite cette crise qui divise l'Europe contre elle-même, sinon aux États-Unis ? Ils peuvent engluier le continent dans un conflit de basse intensité au détriment de ses intérêts bien compris et de ses principes, sans en subir eux-mêmes les conséquences.

Inutile de s'appesantir trop longtemps sur ce qui a été manqué en Europe après la chute du mur



Exilé à Tomis (la ville roumaine de Constanta où a été érigée cette statue) par décision de l'empereur Auguste, le poète latin Ovide (43 av. J.-C.-17 apr. J.-C.) y dressa un portrait sombre du Pont-Euxin, celui d'un monde barbare et hostile à la civilisation romaine. La ville était pourtant alors le port principal de la région et un centre commercial animé où les populations indigènes et nomades coexistaient avec les colons grecs et romains.

de Berlin et la réunification allemande. Inutile de cultiver les théories du complot, de rechercher de noirs desseins géopolitiques à partir, par exemple, du livre de Zbigniew Brzezinski, considérant que le contrôle de l'ensemble ukraïno-polonais était la clé de la domination en Europe et ailleurs¹⁶. Le plus probable est un mélange de négligence et de persévérance de l'être dans l'être. C'est ainsi que le choix, opéré par le Président George H. Bush, de préférer l'OTAN à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE),

¹⁶ *Le Grand Échiquier*, 1997.

devenue Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), pour reconstruire la sécurité européenne¹⁷ a entraîné des conséquences à long terme sans doute insoupçonnées. L'OTAN, organisation politico-militaire issue de la guerre froide, a bien du mal à s'en distancier, à trouver une nouvelle raison d'être. Son expansion en mer Noire au profit d'anciens membres du pacte de Varsovie n'est pas de nature à établir la confiance entre ses membres et la Russie. Quant à l'Union européenne, elle n'a pas initié une politique à l'égard de la mer Noire qui aurait fait de la Russie un partenaire et s'est engagée dans un accord d'association avec l'Ukraine que son grand voisin ne pouvait accepter.

Si l'on part de la situation actuelle, puisque des changements irréversibles se sont inscrits sur le terrain, peut-on et comment faire de l'espace mer Noire une zone de paix, au bénéfice de tous et sans punir des États riverains ? L'histoire, surtout celle du continent européen, est remplie d'États châtiés à un moment donné dans leurs ambitions et diminués dans leur expansion. Ce n'est que pure spéculation, mais l'exemple de l'Union européenne instruit que la réconciliation et le dépassement des antagonismes dans l'intérêt mutuel ne sont pas des vœux de l'esprit. On pourrait espérer que certaines tensions soient réglées par la justice internationale – un arrêt de la Cour internationale de justice (CIJ) entre la Roumanie et l'Ukraine a ainsi mis fin à un différend au sujet des bouches du Danube, et la Géorgie a tenté vainement, après 2008, d'obtenir une condamnation de la Russie¹⁸.

¹⁷ Mary Elise Sarotte, « A Broken Promise? What the West Really Told Moscow About NATO Expansion », *Foreign Affairs*, septembre-octobre 2014, p. 90-97.

¹⁸ Arrêt, 3 février 2009, *Délimitation maritime en mer Noire* (Roumanie c. Ukraine) ; dans l'affaire opposant la Géorgie à la Russie au sujet de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la Cour s'est déclarée incompétente (arrêt, exc. prél., 1^{er} avril 2011).

C'est que les problèmes de la mer Noire sont avant tout de nature politique, institutionnelle, économique. C'est sur ces plans qu'il conviendrait de sortir par le haut des crises récurrentes de la mer Noire, de substituer une zone de paix aux tensions et affrontements actuels, qui sont un gâchis pour l'Europe dans son ensemble. Sur le plan politique, impliquer tous les riverains et voisins, avec les États-Unis, dans une négociation d'ensemble, revenir à la diplomatie multilatérale avec par exemple un forum de sécurité, qui pourrait renouer avec la politique des mesures de confiance qui ont été si importantes pour la détente Est-Ouest. Sur le plan institutionnel, redonner force et projet à l'OSCE, seule organisation paneuropéenne comprenant toutes les parties intéressées, alors qu'il n'existe pas d'organisation spécifique à la mer Noire qui soit équilibrée et compétente en matière de sécurité.

Sur le plan économique enfin, peut-on simplement jouer la compétition entre riverains pour le passage de gazoducs qui désenclavent la mer Noire et alimentent en énergie les régions voisines, dont l'Europe occidentale ? Le rôle des États, riverains ou non, est ici plus limité, puisque les intérêts privés, la rentabilité, les contraintes des passages jouent un rôle autonome. La concurrence des projets repose sur des considérations multiples, et l'arbitrage des États est soumis à des pressions contradictoires. Le « doux commerce » de Montesquieu est-il à lui seul facteur de paix ? L'opposition entre l'accord d'association de l'Union européenne et l'accord de libre-échange avec la Russie montre que non. Sur les trois plans, politique, institutionnel et économique, il faudrait donc une autre approche et une autre vision de la mer Noire. On demande projets, on demande hommes et femmes d'État ! ■

Serge Sur

La région de la mer Noire : éléments chronologiques

VI^e siècle avant J.-C. – I^{er} siècle après J.-C.

Le Pont-Euxin

Au cours du premier millénaire avant J.-C., les Grecs colonisent progressivement les rives de la mer Noire, alors appelée Pont-Euxin, et y fondent une multitude de cités commerçantes qui fleurissent rapidement au contact des populations locales, notamment les Scythes. Cette prospérité est néanmoins mise à mal à partir du IV^e siècle avant J.-C., lorsque l'Empire perse puis les conquêtes d'Alexandre le Grand viennent menacer l'hégémonie économique des cités grecques. L'expansion de la République romaine sonne finalement leur glas, puisqu'elle annexe l'Anatolie durant le I^{er} siècle avant J.-C. Le royaume du Pont, qui avait connu une courte apogée sous Mithridate VI le Grand, ne résiste pas aux campagnes du général Pompée. Il survit en Crimée comme un État client de Rome.

I^{er}-IV^e siècle

La mer Noire sous l'Empire romain

La domination romaine du littoral sud est bientôt ébranlée par les incursions des Daces, habitant la rive occidentale de la mer Noire, que Trajan soumet au terme de plusieurs campagnes. Les attaques reprennent néanmoins par la suite et l'Empire romain est, en 274, contraint de se retirer de la zone frontrière de la Dacie.

IV^e-XIII^e siècle

La suprématie byzantine

Après le partage de l'Empire romain en 395, les rives de la mer Noire reviennent à l'Empire d'Orient mais sont bientôt menacées par les conquêtes de l'Empire perse sassanide au sud.

À peine la domination byzantine réaffirmée en 628, la mer Noire est le théâtre de huit guerres russo-byzantines, qui s'achèvent par la défaite définitive de la Rus' de Kiev, en 1043.

XIII^e-XV^e siècle

La Mare Maggiore des Génois

Les Mongols soumettent la quasi-totalité des rivages de la mer Noire, à l'exception des détroits contrôlés par l'Empire byzantin. Ce dernier conclut le traité de Nymphaeon (1261) qui octroie à la république de Gênes d'importants privilèges commerciaux dans le détroit du Bosphore et consacre sa suprématie sur sa rivale Venise. Des comptoirs génois s'établissent alors le long du littoral de la mer Noire et coexistent avec les Tartares.

XV^e-XVII^e siècle

Le lac turc

Le déclin des Génois s'amorce avec la prise de Constantinople (1453) par les Ottomans. Sous le règne de Sélim I^{er} puis de Soliman le Magnifique, l'Empire ottoman connaît son apogée avec de nouvelles conquêtes en Europe. La mer Noire devient un lac turc.

XVIII^e- début du XIX^e siècle

L'Empire ottoman face au péril russe

Plusieurs guerres russo-turques permettent à l'Empire russe de progresser vers les mers chaudes aux dépens de la Sublime Porte. Le traité de Küçük Kaynarca (1774) lui impose la perte du khanat de Crimée, qui rentre bientôt dans le giron russe, et accorde à Saint-Petersbourg le libre passage de ses navires dans les détroits. La navigation de la mer Noire est partagée entre

les empires russe et ottoman. Catherine II de Russie crée en 1783 la Flotte de la mer Noire, dont Sébastopol devient la base principale.

1815-1918

Le temps du Concert européen, la question des Détroits et la naissance des États-nations

La convention de Londres (1841) affirme la neutralité des Détroits en temps de paix et interdit l'accès à la mer de Marmara aux navires de guerre.

La guerre de Crimée (1853-1856) oppose l'Empire russe, qui cherche un débouché vers les mers chaudes, à l'Empire ottoman soutenu par la France et la Grande-Bretagne. La coalition l'emporte après la conquête de Sébastopol, le traité de Paris (1856) met fin au conflit.

À l'issue d'une nouvelle guerre russo-ottomane (1877-1878), le traité de San Stefano puis le traité de Berlin imposent de nombreux changements territoriaux. La principauté de Roumanie, formée en 1859, est reconnue indépendante par les Puissances, tandis qu'une principauté autonome de Bulgarie, vassale de l'Empire ottoman, est créée. L'Empire russe obtient plusieurs territoires de l'Empire ottoman, qui n'occupe plus que la rive méridionale de la mer Noire (la Thrace et l'Anatolie).

Les deux guerres balkaniques (1912-1913), dont la première oppose la Ligue balkanique à l'Empire ottoman et la deuxième la Bulgarie à ses voisins, entraînent d'importants changements territoriaux, notamment la perte par les Ottomans de la plus grande partie de leurs possessions dans les Balkans.

Lors de la Première Guerre mondiale, la France et le Royaume-Uni